



La Ville d'Amos

PAR COURRIER ET
PAR COURRIEL
pdm.coordination@amnistie.ca

Le 14 avril 2014

Monsieur Charles Perroud
Coordonnateur pour l'Abolition de la peine de mort
Amnistie internationale Canada francophone
8490, rue Cartier
Bécancour (Québec) G9H 3B4

Objet : Appui – Journée internationale des « Villes pour la vie – contre la peine de mort »

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint la résolution no 2014-145 adoptée par le conseil municipal lors de sa séance ordinaire du mardi 8 avril dernier donnant son appui à Amnistie internationale Canada en adhérant à la Journée internationale des « Villes pour la vie – contre la peine de mort ».

Espérant le tout à votre entière satisfaction, acceptez, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le maire,

Ulrick Chérubin

UC/si

Pièce jointe : Résolution no 2014-145

Monsieur Sébastien D'Astous
Monsieur Martin Roy
Monsieur Mario Brunet
Madame Micheline Godbout

siège n° 1;
siège n° 2;
siège n° 5;
siège n° 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Résolution n° 2014-145

APPUI À AMNISTIE INTERNATIONALE, DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES « VILLES POUR LA VIE – CONTRE LA PEINE DE MORT »

CONSIDÉRANT la demande présentée par Amnesty internationale Canada francophone quant à l'appui de la Ville d'Amos à la Journée internationale des « Villes pour la vie – contre la peine de mort »;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Amos à l'instar d'autres municipalités du Québec désire adhérer à ce mouvement.

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par la conseillère Micheline Godbout, APPUYÉ par le conseiller Martin Roy et RÉSOLU unanimement :

QUE la Ville d'Amos adhère à la Journée internationale des « Villes pour la vie – contre la peine de mort ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(s) Ulrick Chérubin

Le maire, Ulrick Chérubin

(s) Claudyne Maurice

La greffière, Claudyne Maurice

Extrait certifié conforme

ce 10 avril 2014


Greffière / Greffière adjointe